

GRAY-ARC HIER ET AUJOURD'HUI

LA BARONNE DE VAUDEY-VELLEXON



SPLendeur ET MISERE

Claude JANNIOT Février 2021

PREAMBULE

Dans les rues de Paris en 1849, une colporteuse courbée par l'âge sonne aux portes des hôtels particuliers pour proposer quelques feuillets manuscrits sur le récit de sa vie. Dans un rituel bien huilé, elle tend au domestique, à l'attention du maître de maison, une lettre supplique personnalisée semblable à celle-ci.

Monsieur,

C'est bien timidement que j'ose, dans les circonstances actuelles, appeler l'attention sur un objet si peu digne d'intérêt. Mais j'obéis à une situation qui commande impérieusement.

Peu de temps avant le 24 février, j'avais obtenu une demie bourse à l'asile royal de la Providence avec la promesse d'une bourse entière à la première vacance. Mais cette excellente maison ne peut contenir que 50 dames; en attendant que l'une d'elle me précède dans la tombe, j'ai dû me loger à mes frais près de l'asile, payer la demie pension, fournir un trousseau, des meubles, etc. Pour subvenir à tous ces frais, je n'avais que mon travail.

Mon âge de 75 ans, ma vue presque perdue, un bras dont je ne puis plus me servir, ne me laissent pas le choix des ouvrages. J'ai essayé d'écrire un volume de souvenirs que ma position m'a permis de recueillir. Mais mes souffrances m'ont empêché de l'achever. Ce n'est donc qu'une petite et mauvaise brochure dont le prix est si faible qu'il faudrait en placer un grand nombre à 1 franc, pour y trouver les frais d'impression et une ressource.

Si vous daignez la garder, veuillez, Monsieur, faire donner des ordres à votre concierge pour qu'il en remette le prix. Vous avez peut-être oublié, Monsieur, que vous avez été bien généreux il y a quinze mois pour les Causeries d'une vieille femme, mais moi je m'en souviens, et une prière de mon cœur monte au ciel bien souvent pour les personnes qui ont été alors si bonnes pour moi. Recevez, Monsieur, avec bonté, mes Sentiments bien reconnaissants, ainsi que l'assurance de ma considération distinguée.

La Baronne de V...

Mais qui est donc cette presque mendicante, prétendue baronne, une usurpatrice ? Les faits contés dans ses feuillets sont-ils inventés de toutes pièces ? Et bien non, cette vénérable dame née à Besançon, deviendra baronne de Vaudey, en épousant un capitaine du régiment de Bourgogne, issu d'une des plus vieilles familles grayloise. De Besançon à Paris en passant par Velleux et Vaudey, je vous invite à découvrir l'histoire mouvementée d'une vie, faite de richesse et de misère.

UN MARIAGE A BESANCON

Le mercredi 10 février 1790, Etienne Roy, prêtre supérieur de l'oratoire, curé de cette paroisse de Besançon, procède à une célébration de mariage, en présence du père Hyppolite Ferdinand Barberot d'Autet, chanoine de la métropole, prieur de Vellexon et parent du Marié. A cet instant précis, les jeunes mariés tout comme leurs familles, ne peuvent imaginer la tournure insolite que prendra cette union.

Le marié Jean-Marie, Anne, Antoine, Alexandre, François, Xavier, Octave Barberot de Vaudey âgé d'environ trente trois ans est capitaine de cavalerie au régiment de Bourgogne. Son père Bernard Alexandre François Xavier, Barberot porte le titre de seigneur de Vellexon et Vaudey. Sa mère Jeanne Catherine de Salomon celui de Dame du marquisat de Villeconte et Vernot. Le jeune marié et son père sont issus d'une vieille famille Grayloise qui durant deux siècles, donnera à la ville plusieurs Vicomte-Mayeur.

Un ancêtre de ce personnage, Antoine Barberot, avait été vicomte-mayeur de Gray en 1502; le fils de celui-ci, Guillaume, avait exercé les mêmes fonctions en 1553, 1557, 1558, 1568 et 1569; Michel Barberot avait été maire en 1587, 1589, 1590, 1592 et 1595; Jehan Barberot l'avait été en 1597, puis de 1599 à 1602, de 1605 à 1608, de 1611 à 1615; Jean-Baptiste l'avait été de 1628 à 1631, puis encore en 1637, quand l'ennemi menaçait la ville. Les Barberot avaient leurs tombes à l'église paroissiale, sous le clocher de l'édifice.

Trois autres Barberot accédèrent à la première charge municipale en effectuant chacun un ou plusieurs mandats entre 1642 et 1705. *(Le Vicomte mayeur était élu parmi les notables pour une année.)*

La jeune Mariée, Antoinette Elisabeth Le Michaud d'Arçon, âgée d'un peu plus de 16 ans, est la fille de Jean-Claude Eléonore Le Michaud seigneur d'Arçon. Ce dernier est Colonel au corps royal du génie et au moment du mariage occupe le poste de Commandant de la garde nationale de Besançon. (Son adjoint à ce poste, n'est autre que le marié). Ingénieur spécialisé dans les fortifications, il s'était distingué pendant la guerre de sept ans et plus particulièrement à la défense de Cassel en 1761. Il poursuivra sa carrière pendant la révolution, en 1791, lors de la formation de la première coalition, il combattra dans l'armée du Nord sous les ordres directs de Dumouriez, il sera nommé maréchal de camp. Le Comité de salut public fera de lui un membre du comité militaire chargé de la guerre. Mis sur la touche en 1793, il est rappelé deux ans plus tard pour mettre en place l'invasion de la Hollande, il accède au rang de général de division. Avec le général Pichegru il conduira le siège victorieux de Breda en janvier 1795. Sa santé devenant fragile il deviendra professeur de fortifications à l'école centrale des travaux publics. Le premier consul en personne le nommera sénateur par acclamation en 1799. Il ne profitera pas longtemps de ce poste et s'éteindra à l'âge de 67 ans le 1 juillet 1800 au château de la tuilerie à Auteuil. Notre mariée plus couramment appelée Elisabeth héritera du domaine.



18 Septembre 1782 à Gibraltar, les anglais déjouent le système de batteries flottantes imaginées et mises au point par Le Michaud d'Arçon.

Portrait du Général Le Michaud d'Arçon par J.M Wyrsh

LES PREMIERES ANNEES DE MARIAGE

Malgré la différence d'âge la jeune Elisabeth semble bien s'accommoder à sa nouvelle vie, partagée entre les terres de Vellexon et la demeure bisontine de ses beaux-parents.

Les parents de mon mari jouissaient d'une grande fortune; la terre de Vellexon, composée d'usines considérables, de très beaux bois, était d'un grand produit. Les parents de mon mari y vivaient avant la révolution au milieu d'un luxe proportionné à leur position de fortune. Par notre contrat de mariage, nous étions logés et nourris chez mon beau-père, et nous avions dix mille francs de pension pour nos plaisirs et notre entretien. Nous y passâmes ainsi deux années qui précédèrent l'immigration.

En dehors de sa passion pour son épouse, le capitaine Barberot avait une autre passion coupable : C'était un joueur invétéré qui se couvrit bien vite de dettes. Profitant peut-être, de la naïveté due au jeune âge d'Elisabeth, le joueur lui donnait maintes explications fallacieuses pour justifier ses revers d'argent. Mais aux dires de ses contemporains, elle fut une femme trop vive d'esprit pour croire longtemps aux balivernes de son époux. Pourtant au soir de sa vie lorsqu'elle écrivit ses mémoires, sans doute désireuse de ne pas entacher la mémoire de celui qui fût son époux, elle justifia ses revers de fortunes en ces termes.

Leur fils, persuadé, ainsi que cela arrive souvent aux enfants de personnes riches, que cette fortune était inépuisable, se livrait à la bonté de son cœur: obligeant pour tous ses amis, pour ses connaissances, il ne savait pas refuser un service. Mon mari lié avec la plupart des officiers en garnison dans cette ville, fut entraîné par la bonté de son cœur, non seulement à prêter de l'argent, mais il portait la bonté jusqu'à donner sa signature au cautionnement de personnes que souvent il connaissait à peine .

Les dettes diverses s'enchaînant les unes après les autres les sommes dues devinrent de plus en plus conséquentes, jusqu'à hauteur de 150 000 mille francs.

La conséquence de cette bonté, de cette imprudence, fait que, lorsqu'il parti pour émigrer en 1792, il devait à divers particuliers de Besançon environ 150 000 francs cette somme n'était rien pour sa fortune, et cependant c'est ce noyau de dette, pour lequel j'avais donné en partie ma signature, qui a été le principe de ma ruine.

Coincé de par ses créanciers autant que par ses convictions royalistes, le capitaine rejoindra l'armée des princes à Coblenz en 1792. Un an plus tard, afin de contourner les lois sur la confiscation des biens des 140 000 émigrés ayant fuit la France révolutionnaire, les parents de Barberot disposèrent de leur fortune à Elisabeth et ainsi purent facilement faire prononcer un divorce pour cause d'émigration.

Jamais nous n'avons considéré comme un divorce cet acte, mais seulement comme une mesure pour sauver la partie de la fortune qui leur était restée par le partage; l'un et l'autre moururent pendant l'émigration de leur fils.

Par ce stratagème financier, prenait fin officiellement le mariage contracté trois ans plus tôt. A la mort de ses beaux-parents Elisabeth ne laissa cependant pas tomber son ex-mari. Au temps du Directoire elle vint s'installer à Paris, pour tenter de le faire rayer de la liste des émigrés.

PARIS AUTEUIL !

Ayant rejoint son père à Paris, Elisabeth s'installe et ne tarde pas à se faire remarquer de la « bonne société », par sa beauté, par la distinction de ses manières et par la grâce de son esprit. Aimant le luxe, donnant des fêtes jusqu'à la prodigalité elle obtint à force d'entremise à ce que son mari soit radié de la liste des émigrés. Dès son retour d'exil, Barberot vint s'installer dans l'ombre à ses côtés. A la mort de son père en 1800 elle héritera du Château de la Tuilerie à Auteuil, elle donnera dans ce magnifique décor, des fêtes somptueuses.



Le château de la Tuilerie (estampe ci-dessus) fut édifié au XVI^e siècle et fut un rendez-vous de chasse de François I^{er}. Reconstitué en 1782 par le marquis de la Tour du Pin Gouvernet, il connut ensuite une série de propriétaires dont notre héroïne. Il fut cédé en 1855 à une congrégation d'ursulines de l'Assomption qui construisirent le couvent et affectèrent le château à un pensionnat pour jeunes filles.

Cette propriété de 5 hectares fut lotie en 1901, et enfin démolie en 1928 pour céder place à neuf voies nouvelles.



Le château de la Tuilerie à Auteuil quelques années avant sa démolition

Grisée par cette vie mondaine et peu bridée par son ex-mari qui ne voulaient rien entendre aux affaires, la belle Elisabeth continua de de mener grand train, ce qu'elle regrettera amèrement plus tard en écrivant ses mémoires.

Bon confiant, mon mari me laissa malheureusement trop d'indépendance; détestant tout ce qui s'appelait affaire, jamais il ne voulut s'en occuper. On donnait alors des éloges à ma conduite, on vantait l'adresse avec laquelle j'avais sauvé une bonne partie de sa fortune. Si alors j'avais eu le bon esprit d'en sacrifier une partie pour payer l'intégralité des dettes dont j'ai parlé plus haut, qui avaient été contractées par lui pendant les deux années qui précédèrent l'émigration. J'avais déjà payé quelques unes de ces dettes, mais il en existait encore une partie.

Le patrimoine familial s'effilochant, Elisabeth eut l'opportunité par l'entremise du général Lecoulteux de Canteleu, ami de son père, de trouver une source de revenu complémentaire en acceptant un poste de dame du palais auprès de Joséphine, l'épouse de Napoléon.

AU SERVICE DE JOSEPHINE

Le premier juillet 1804, au château de Saint Cloud, dans le salon bleu, Elisabeth de Vaudey prête le serment de dame du Palais en présence de Madame de La Rochefoucault. Notre héroïne prend très vite ses marques et accompagne Joséphine aux réceptions officielles.

14 Juillet 1804

Quelle journée fatigante ! Nous nous sommes réunis au château, à onze heures, pour accompagner l'impératrice à l'église des invalides, pour assister à la distribution des décorations de la légion d'honneur.

Placés dans une tribune, en face du trône de l'empereur, nous l'avons vu recevoir dix-neuf cents chevaliers. Cette cérémonie a été suspendue un instant par l'arrivée d'un homme du peuple, vêtu d'une simple veste, qui s'est présenté sur les degrés du trône.

Napoléon étonné s'est arrêté: on a questionné cet homme qui a montré son brevet, et il a reçu l'accolade et sa décoration....



Remise de la légion d'honneur du 14 juillet 1804 aux Invalides. Tableau de J. b Debret

Quelques jours après cette fastueuse cérémonie, Joséphine part prendre les eaux à Aix La Chapelle, Elisabeth est évidemment du voyage. Le courant passe bien entre les deux femmes et madame de Vaudey passe de plus en plus de temps avec l'impératrice. Dans ce monde de courtisanes, cette nouvelle proximité attise quelques jalousies. Un courtisan zélé Monsieur de... viens gentiment la prévenir que les bontés de Joséphine à son égard, n'était pas du goût de tout le monde.

M. De, s'est chargé d'éclairer mon inexpérience; il est arrivé ce matin chez moi, il m'a dit que tout le monde avait remarqué les bontés de Joséphine pour moi, nos longues conversations ensemble, l'attention avec laquelle elle m'offre chaque jour à déjeuner des plats qui se trouvent devant elle; que, quant à lui, il avait été particulièrement heureux en remarquant ces distinctions; mais qu'elles sont devenues un sujet de jalousie pour beaucoup de personnes.

Le 18 août à Aix La Chapelle, c'est l'effervescence dans le petit cercle autour de Joséphine, la venue de Napoléon est annoncée pour le lendemain. Aux dires de notre baronne, l'empereur à des espions partout, cette manière de vouloir tout contrôler génère un sentiment de crainte, dans son entourage

19 août 1804 Aix-la-Chapelle.

Il est arrivé, et avec lui l'espionnage; les chagrins, qui forment ordinairement son cortège, ont déjà banni toute la gaieté de notre petit cercle. Son retour nous a appris que parmi douze personnes qui ont été nommées pour accompagner Joséphine ici, il y en a une qui était chargée du rôle d'espion. Napoléon savait en arrivant, que tel jour nous avions fait une promenade, que tel autre jour nous avions été déjeuner avec madame de Sémonville, dans un bois aux environs d'Aix-la-Chapelle....

PARTIE DE WHIST AVEC NAPOLEON

Lorsque Napoléon et Joséphine sont réunis en soirée, les deux souverains ont pour habitude de faire une ou plusieurs parties de Whist en compagnie de madame de La Rochefoucault. La personne faisant le quatrième étant choisie au jour le jour par le bon vouloir de l'Empereur. Ce soir là, c'est au duc d'Areberg que revenait le privilège de s'asseoir à la table de jeu de l'Empereur.

24 aout 1804 Aix-la-Chapelle.

J'allais m'asseoir à l'ennuyeuse table de loto, lorsque le premier chambellan est venu me dire que Napoléon m'avait désignée pour son whist. J'ai répondu qu'il n'y avait qu'une difficulté, c'est que je n'y avais jamais joué. M. de Rémusat est allé rendre ma réponse, à laquelle l'empereur, qui ne connaît pas d'impossibilité, a dit, C'est égal.

C'était un ordre; je m'y suis rendue. Madame de La Rochefoucault dont je prenais la place, m'a donné quelques conseils; et d'ailleurs, excepté le duc d'Areberg qui à la mémoire d'un aveugle, et auquel aucune des cartes n'échappe, je jouais aussi bien que l'impératrice et l'empereur. La partie n'a pas été longue, l'empereur qui aime à jouer vite et dont la curiosité était satisfaite, a laissé la partie après le premier rob.

Le remplacement inopiné de la dame d'honneur de l'impératrice par Elisabeth de Vaudey à la table de Whist marquait probablement là, un tournant dans la vie de notre franc-comtoise. Napoléon ont le sait était avide de conquêtes militaires, mais il ne dédaignait pas non plus conquérir le cœur des jolies dames. L'empereur avait il jeté son dévolu sur Elisabeth ? Madame de Vaudey l'avait elle encouragé en ce sens ? Une chose est certaine quelques temps plus tard, ces deux là entretenaient une liaison qui allait faire beaucoup parler.



Portrait d'Elisabeth Barberot de Vellexon de Vaudey

Quelques semaines avant le couronnement prévu de décembre 1804, Joséphine, ayant des doutes sur la conduite de son mari, se mis en quête de surprendre les amants dans le cabinet meublé, situé au dessus des appartements de Napoléon au château de Saint-Cloud. Cette irruption impromptue déclencha une violente scène de ménage entre l'Empereur et Joséphine. Fort irrité, le souverain fit prévenir ses beaux-enfants Hortense et Eugène de Beauharnais de son intention de divorcer de leur mère. Madame de Rémusat, à laquelle Joséphine s'était confiée, livrera les détails de cette affaire dans ses mémoires, qui seront publiées beaucoup plus tard par son petit-fils.

LES DETAILS DU SCANDALE

Madame Rémusat et Joséphine.

Depuis un temps, madame Bonaparte croyait s'apercevoir d'un redoublement d'intimité entre son époux et madame ***. En vain je la conjurais de ne point fournir à l'empereur le prétexte d'une querelle dont on tirerait parti contre elle; trop animée pour se montrer prudente, elle épiait, malgré mes avis, l'occasion de se convaincre de ce qu'elle soupçonnait. A Saint-Cloud, l'empereur occupait l'appartement qui donne sur le jardin et qui est de plain-pied avec lui. Au-dessus de cet appartement, il avait fait meubler un petit logement particulier qui communiquait avec le sien par un escalier dérobé; l'impératrice avait quelque raison de craindre la destination de cette retraite mystérieuse.

Faisant fi des conseils de son amie, Joséphine entreprends tout de même de surprendre son mari. Ayant confondu les amants elle vient se confier à madame de Rémusat.

j'ai entendu la voix de Bonaparte et de madame ***. J'ai frappé fortement en me nommant. Vous concevez le trouble que je leur ai causé; ils ont fort tardé à m'ouvrir, et, quand ils l'ont fait, l'état dans lequel ils étaient tous deux, leur désordre, ne m'a pas laissé le moindre doute. Je sais bien que j'aurais dû me contraindre; mais il ne m'a pas été possible, j'ai éclaté en reproches. Madame *** s'est mise à pleurer. Bonaparte est entré dans une colère si violente, que j'ai eu à peine le temps de m'enfuir pour échapper à son ressentiment. En vérité, j'en suis encore tremblante, car je ne sais à quel excès il l'aurait porté. Sans doute, il va venir, et je m'attends à une terrible scène. »

Comme Joséphine l'avait pressenti, l'empereur vint lui faire une scène retentissante, entendue par tous les gens du palais.

Peu de moments après, nous entendîmes un grand bruit dans l'appartement de l'impératrice, et je compris que l'empereur y était, et quelle scène violente se passait. Madame *** avait demandé ses chevaux et elle partit pour Paris. Cette absence subite ne devait point adoucir l'orage. J'y devais retourner dans la soirée. Avant mon départ, l'impératrice me fit appeler, et m'apprit, avec beaucoup de larmes, que Bonaparte, après l'avoir outragée de toutes manières, et avoir brisé dans sa fureur quelques-uns des meubles qui s'étaient rencontrés sous sa main, lui avait signifié qu'il fallait qu'elle se préparât à quitter Saint-Cloud.

Loin d'être calmé, Napoléon poussa plus avant sa menace en allant prévenir ses beaux-enfants de son intention de divorcer.

Elle ajouta qu'il avait envoyé à Eugène de Beauharnais l'ordre de venir à Saint-Cloud, pour régler les circonstances du départ de sa mère, et qu'elle se voyait perdue sans ressources. Elle m'ordonna d'aller voir sa fille dès le lendemain à Paris, et de lui faire le récit de tout ce qui s'était passé.

En effet, je me rendis chez madame Louis Bonaparte. Elle venait de voir son frère, qui arrivait de Saint-Cloud. L'empereur lui avait signifié sa résolution de divorcer, qu'Eugène avait reçue avec sa soumission accoutumée, et en refusant tous les dédommagements personnels qui lui avaient été offerts comme consolation, déclarant qu'il n'accepterait rien, au moment où un tel malheur allait tomber sur sa mère, et qu'il la suivrait dans la retraite qu'on lui donnerait, fût-ce à la Martinique

LES SUITES DU SCANDALE

Après la retentissante découverte de l'adultère de Napoléon, il n'était plus question, que madame De Vaudey restât au service de Joséphine. Notre Elisabeth fut contrainte à la démission. L'empereur, revenu à de meilleurs sentiments envers Joséphine, acceptât son départ, et le signifia à son maréchal général du palais dans les termes retranscrits ci dessous.

**Monsieur Duroc Maréchal Général de mon palais. Je vous fais cette lettre pour vous faire connaître que j'ai accepté la démission qu'a donné madame de Vaudey de sa charge de dame du palais de l'impératrice; cette dame ne doit donc plus être considérée au palais que comme étrangère. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.
À saint Cloud le lundi 7 brumaire an 13 Signé Napoléon**

Chassée du palais, Elisabeth se replia donc à Auteuil dans son château de la tuilerie ou elle continua à recevoir et donner quelques fêtes, menant d'après certains chroniqueurs, le train de vie d'une favorite. Mais l'argent vint à lui manquer.

Une première fois, après une audience qui s'était prolongée.... Elle remit un état de ses dettes qui furent payées; une seconde fois même succès; mais à la troisième demande d'audience, Napoléon refusa tout net. « Je n'aurais, dit il à Duroc, ni assez d'argent, ni assez de bonhomie pour acheter si cher ce qu'on trouve à si grand marché; remerciez Madame de Vaudey de ses bontés pour moi, et ne me parlez plus d'elle. »

La rupture avec l'empereur étant cette fois ci totalement consommée, et la ruine quasi assurée, madame de Vaudey fut obligée de vendre sa propriété d'Auteuil. Elle se retira près de Melun, tout en faisant de fréquentes visites à sa mère à Besançon.

Je me retirai à la campagne bien des années, et je consacrai presque tout ce que ma mère me donnait à payer ses créanciers, soit ceux avec lesquels mon mari avait pris des engagements avant l'émigration. Le chagrin de cette position minait ma santé et me causait des insomnies si cruelles, que je fus forcée de recourir à l'usage de l'opium. Je finis par en prendre avec un tel excès qu'il me porta à la tête, et obligea l'homme d'affaires de ma mère à me placer chez un médecin. Ayant cessé de faire usage de ce remède, cette cruelle maladie céda à des soins, à des calmants, et le médecin assura que cette aliénation n'était due qu'à l'usage de l'opium, et nullement à ma constitution, et que je n'aurais à redouter aucune rechute.

Enfin remise de son dépit amoureux, d'une bonne partie de ses déboires financiers et enfin guérie de son addiction à l'opium, Elisabeth revint à Paris quelques temps avant les Cent jours.

C'est ainsi que je me fixai rue de Vaugirard, chez M. B et madame B, qui avaient plusieurs personnes qui logeaient chez eux, et mangeaient à leur table. L'époque des cents jours qui fit quitter Paris aux étrangers, et quelques pertes que M. B avait éprouvées, le déterminèrent à quitter cet établissement. Je le repris et je le transportai place Vendôme, n°20, où il eut, pendant trois ans tout le succès qu'on pouvait désirer.

TRAVAILLER POUR REGLER LES DETTES

Comme toutes personnes Elisabeth de Vaudey n'avait pas que des qualités. Dans la période des cents jours, elle aurait approché M. de Polignac pour qu'il assassine Napoléon.... Selon plusieurs témoins d'époque, elle aurait eu le même vice que son époux pour le jeu. Certains n'hésitaient pas à dire que les auberges qu'elle tiendra successivement à Paris servaient de tripots. Quoi qu'il en soit, personne ne pourra lui reprocher d'avoir laissé tomber celui qu'elle avait épousé à seize ans. Bien qu'officiellement divorcée et malgré tous ses problèmes, elle gardera non loin d'elle, monsieur de Vaudey jusqu'à ce qu'il s'éteigne le 21 janvier 1833 à Besançon. Femme de tête, elle mettait un point d'honneur à solder le plus rapidement leurs dettes en se lançant dans les affaires...

Après un bail de trois ans, place Vendôme, la maison étant vendue, nous transportâmes l'établissement rue Neuve-Saint-Augustin, n° 41. La maison ne convenant pas très bien, je la cédaï avec un très bon avantage, et transportai l'établissement rue de Pigalle n° 11, dans une maison louée si avantageusement pour 4 500 francs, que le seul bail offrait un bénéfice de plus de 5 000 par an seulement sur la valeur de la location.

Là cet établissement prit un tel accroissement, que presque toutes les maisons voisines étaient louées pour recevoir les personnes qui ne pouvaient loger au n° 11.

Les affaires allant de mieux en mieux et voulant toujours s'acquitter de ses dettes au plus vite, Elisabeth eue l'idée de créer un bazar dans lequel des commerçants viendraient s'installer en lui versant des loyers. Ayant besoin de fonds pour lancer les travaux nécessaires à cette nouvelle activité, elle sous-loua le bail qu'elle réglait dans son affaire du 11 rue Pigalle à une amie...

Mais ayant conçu la malheureuse pensée du bazar, ayant cru que je trouverais dans ce bel établissement une libération bien plus prompte envers mes créanciers, j'abandonnai des avantages sûrs et un établissement fait, pour un qui était à faire. Ne pouvant donner mes soins à ma maison et au bazar, je remis à Mlle bénézit tout l'établissement de la rue Pigalle. J'aurais pu le vendre une somme considérable, mis désirant que Mlle bénézit que je croyais mon amie, en profitât, j'acceptai les offres qu'elle me fit par écrit de me payer 500 livres par mois, et de loger et nourrir moi et mon mari. Cet arrangement fut fait pour la durée du bail. Elle ajoutait que jamais « elle n'oublierait ce que je faisais pour elle, que jamais je n'aurais à le regretter. »

La spéculation d'Elisabeth sur ce bazar était promise au succès... mais c'était sans compter sur le propriétaire. Jaloux de ne point avoir eu cette idée qui commençait à rapporter, ce dernier usa de tous les moyens pour reprendre le bail à son compte.

Sans entrer dans plus de détail, je dirai que les premiers travaux et les dépenses pour faire prendre le bazar, se sont montés à plus de cent mille francs. Ce moyen avait réussi, le bazar prospérait, tout était loué. On commençait à entrevoir enfin les grands avantages bien capables de couvrir tous les premiers sacrifices, quand le 1^{er} janvier 1825, il fut dévoré en totalité par un incendie. Le propriétaire M. Laforêt, espéra trouver dans ce cruel évènement, un moyen de détruire le bail, il commença des procès qui durèrent pendant dix-huit mois. Pendant ce temps le bail courait toujours ainsi que les intérêts des fonds que j'avais emprunté primitivement, et qui n'étaient pas encore payés.

L'incendie sonna le glas des espérances de madame de Vaudey. Elle reprit tant bien que mal son activité quelques temps, mais acculée par les créanciers elle du abdiquer. Les événements et M. Laforêt, le propriétaire avaient eu raison de sa détermination.

FIN DE VIE...

Après avoir abandonnée le bazar, Elisabeth, découragée n'entreprit plus la moindre affaire. Mlle Bénézith qui sous-louait la maison du numéro 11 rue Pigalle ne tint pas ses promesses, pire encore elle intentera un procès aux dépens de sa bienfaitrice, ce qui alourdira encore la somme totale des créances à rembourser. Après la mort de sa mère, pressée par ses créanciers, madame de Vaudey réussira à rembourser toutes ses dettes, en vendant petit à petit les derniers pans de son patrimoine foncier et son titre de baronne.

Sous le règne de Louis-Philippe, Madame de Vaudey jouissait, comme fille d'un ancien général qui avait rendu de grands services à la France, d'une très modique pension, insuffisante pour son existence.. Peu avant la révolution de février 1848, elle avait obtenu une demi-bourse pour l'Asile de la Providence, à Montmartre.

La mort ne voulant pas d'elle tout de suite, elle dut encore trouver de quoi payer l'autre demi-bourse. Pour autofinancer sa place à « l'asile », elle entreprit d'écrire ses mémoires pour ensuite aller de porte en porte pour vendre ses écrits, comme nous l'avons vu dans notre préambule.

Elisabeth née Le Michaud d'Arçon, épouse de monsieur Barberot de Velleuxon de Vaudey, aura connu la splendeur, la richesse, la pauvreté et la misère. Elle finira ses jours à l'asile de la Providence à Montmartre le 14 avril 1863, elle avait plus de 89 ans.

Restée digne malgré les épreuves, cette femme libre, entreprenante, parfois fantasque, portera un jugement lucide et plein de sagesse sur elle-même et ses contemporains. Pour clore ce bref tour d'horizon sur sa vie, je vous livre la conclusion de son ouvrage « Conversations avec une vieille femme ».

Dans les dernières années de la vie de ma mère, les soins que je lui rendais, les heures où je devais me rendre chez elle, réglaient ma vie d'une manière uniforme, qui m'était très douce. Aujourd'hui, que je jouis du triste avantage de disposer de toutes, mes heures, quelques-unes me paraissent longues. La solitude a perdu pour moi son plus grand charme, celui de l'occupation. Ma vue ne me permet plus aucun ouvrage. La lecture m'est devenue impossible, à peine si je puis écrire; et souvent je ne vois pas ce que j'écris. Il ne me reste, aucune autre occupation que la longue page de mes souvenirs, et parmi ces souvenirs, il y en a de bien amers !

J'éprouve que les gens malheureux ont toujours tort... Tort de l' être, tort de le dire, tort d'avoir besoin des autres. Arrivée près de ce terme que nous atteignons tous, un peu plus tôt, un peu plus tard, quand je tourne mes regards vers ce temps qu'on nomme la vie, sur son peu de durée, je m'étonne du prix qu'on attache à bien des événements qui, vus dans le passé, paraissent alors sans valeur. Que de choses dans le cours de ma vie l'ont troublée, que je crois à présent bien peu importantes!

Les jouissances du luxe, l'élégance, qui ont entouré ma jeunesse, n'ont jamais eu un regret de moi. Si la perte de ma fortune m'a été pénible, c'est que j'aimais à donner. Ce bonheur m'a été enlevé par l'abus que j'en ai fait : et alors s'est évanouie ma dernière illusion; alors j'ai jugé les coeurs que je croyais m'être dévoués. Serait-il vrai, mon Dieu, que l'amitié n'est qu'un mot qui sert de parure à l'égoïsme?

NOTICES COMPLEMENTAIRES

LES BARBEROT ET LES TERRES DE VELLEUXON ET VAUDEY.

Vers 1700, le seigneur de ces terres était Nicolas Joseph De Vaudrey, seigneur de Montot, il avait pour intendant de ses domaines l'avocat Claude Alexandre De Barberot de Tromarey. De Vaudrey avait une fille unique Marie-Louise que le sieur Barberot s'empressa de séduire. Défrayant la chronique, il enleva la jeunette à ses parents.. Les deux tourtereaux se marieront le 18 mars 1712. A la mort de Vaudrey, le titre de baron de Velleuxon et Vaudey est revenu à ce Barberot. Moins de 80 ans après, pour sauver le domaine des expropriations de la révolution, le titre revenait à Elisabeth qui nous l'avons vu, dilapidera tous ses acquits et son titre pour régler ses dettes et celles de son ex-époux.

MADAME DE VAUDEY AU CINEMA

Par deux fois Abel Gance évoquera la liaison de Napoléon et Elisabeth dans ses films. En 1927 dans NAPOLEON et en 1960 dans AUSTERLITZ.



SCENES DU FILM AUSTERLITZ (1960) REALISATION: ABEL GANCE
PIERRE MONDY dans le rôle de NAPOLEON
LESLIE CARON dans le rôle de Madame DE VAUDEY

SOURCES

Consultations principales faites sur le site de la Bibliothèque National Gallica.fr

Les textes encadrés en rouge sont principalement extraits des textes écrits de la main de Madame la Baronne de Vaudey :

Causerie d'une vieille femme avec elle-même.

Notice pour madame de Vaudey.

Journal du voyage à Mayence (Dans les mémoires de Constant valet de chambre de Napoléon).

Les autres ouvrages consultés et parfois utilisés

Mémoires de madame Rémusat par son petit-fils.

Napoléon et les femmes de Frédéric Masson.

Napoléon amoureux de Joseph Turquan.

Napoléon adultère d'Hector Fleischmann.

Nobiliaire universel de France tome 6.

Etats Civils de Besançon et Velleuxon.

Site internet Mémoire Vive (Besançon)